

Crise des métiers de l'humain

L'UNIOPSS et ses adhérents se mobilisent !

Durant la semaine du 24 janvier, l'UNIOPSS et les associations qu'elle réunit ont fait entendre leur voix ! Objectif : sensibiliser l'opinion et interpellier les pouvoirs publics à travers différentes initiatives, tant nationales qu'en régions, sur la crise qui touche les métiers de l'humain. La situation se dégrade, en effet, dans les établissements et services des secteurs social, médico-social, santé et socio-judiciaire, confrontés à une pénurie croissante de personnels qualifiés. Absence de revalorisation salariale, sous-effectif, épuisement, sentiment de non-reconnaissance... Ces tensions en matière de ressources humaines mettent en danger la continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables. Tout au long de la semaine du 24 janvier, des actions et interpellations se sont déployées sur l'ensemble du territoire pour signifier l'urgence et l'importance de reconnaître ces métiers de l'humain : lettres ouvertes, motions, courriers aux pouvoirs publics et aux élus, campagne de communication sur les réseaux sociaux...

Prise en compte de TOUS les métiers de l'humain - L'UNIOPSS et 5 organisations interpellent la Première ministre

L'UNIOPSS, la Fédération des acteurs de la solidarité, Nexem, la Croix Rouge française, la Fehap et la Cnape ont adressé le 18 mai à la nouvelle Première ministre, un courrier dans lequel elles rappellent la nécessité de revaloriser la rémunération de tous les professionnels du social, du médico-social et du sanitaire. Les signataires indiquent en effet que malgré les efforts du gouvernement, « des salariés indispensables à la tenue de nos missions, le plus souvent avec les rémunérations les plus faibles demeurent encore oubliés. En outre en ce mois de mai 2022, nous n'avons pas de calendrier sur les moyens annoncés qui n'ont pas été effectivement versés, imposant aux associations qui souhaitent anticiper les versements, d'avancer les revalorisations sur leurs fonds propres, les fragilisant plus encore dans un moment de fortes tensions financières ». Ils soulignent également que dans le même temps, « le niveau atteint par la hausse des prix à la consommation altère le pouvoir d'achat des professionnels du secteur dont le salaire net mensuel moyen est environ de 25 % inférieur au salaire net moyen de nos concitoyens ». Les six fédérations appellent donc urgemment de leur vœux « une mesure pour soutenir le pouvoir d'achat de l'ensemble des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ».

Pénurie des métiers de l'humain : L'UNIOPSS lance une pétition en ligne

Pour continuer d'accompagner, les plus vulnérables, il est temps d'agir ! Le réseau UNIOPSS-URIOPSS a lancé, le 8 juillet, une pétition interpellant le président de la République, le gouvernement et les parlementaires nouvellement élus. Il est en effet capital de prendre rapidement des mesures permettant de conjuguer la reconnaissance et l'investissement des salariés et la promotion de l'accompagnement de chaque usager. Il y a d'autant plus d'urgence à donner des signes forts, en cette période estivale qui risque d'être particulièrement critique pour les établissements accueillant des personnes vulnérables et fragiles, déjà confrontés tout au long de l'année à une pénurie croissante de personnels...

L'UNIOPSS partie prenante de la mobilisation nationale

À l'appel de 8 grandes fédérations et associations, dont l'UNIOPSS, une journée de mobilisation nationale a réuni, le 28 septembre, partout en France, tous ceux et celles qui sont engagés au quotidien aux côtés des personnes en situation de vulnérabilité. Objectif : demander en urgence aux pouvoirs publics un plan d'action ambitieux pour une revalorisation et une reconnaissance de tous les professionnels du soin et de l'accompagnement. Mercredi 28 septembre, sur l'ensemble du territoire, des rassemblements, marches, interpellations ont été organisées pour faire entendre la voix de tous ces acteurs. 4 600 personnes à Lille, 1 500 à Nantes, 1 000 à Lyon, 500 à Montpellier, 500 à Toulouse, 300 à Rouen, 100 à Marseille... au total, ce sont plus de 12 000 personnes qui se sont mobilisées partout en France. Le réseau des URIOPSS s'est fortement impliqué dans l'organisation des mobilisations interfédérales en région. A Paris, un rassemblement national a réuni plus de 500 personnes place du Palais-Royal. : En ouverture de la journée, une conférence de presse, réunissant les fédérations nationales, a permis de rappeler le contexte et de mettre en avant les principales revendications portées.

#QUI
PREND SOIN
DE NOUS

En parallèle, une campagne de communication [#QuiPrendSoinDeNous](#) s'est déployée sur les réseaux sociaux pour interpellier le grand public, ainsi que les pouvoirs publics nationaux et locaux.

Signalons enfin qu'une tribune, intitulée "Défendons celles et ceux qui prennent soin de nous" et signée par les président.e.s des 8 fédérations nationales, a été publiée par le quotidien Ouest-France le 4 septembre 2022. "Le pays a besoin d'un sursaut, d'une approche volontariste et complète des métiers des solidarités et de la santé pour faire face aux défis qui sont là." Un message à l'attention des pouvoirs publics, dont les acteurs, mobilisés en cette rentrée, attendent à présent des réponses concrètes compte tenu des enjeux... et de l'urgence !

L'UNIOPSS interpelle le Président de la République et les présidents des départements

Après la journée de mobilisation nationale du 28 septembre, l'UNIOPSS, les URIOPSS et ses adhérents appellent le président de la République à veiller au respect des engagements pris par l'État et invite les Départements à faire connaître les réponses concrètes à apporter, dans un contexte de fragilisation croissante du secteur. Un courrier, co-signé par l'UNIOPSS et par 30 fédérations et associations nationales des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, socio-judiciaires ou du lien social a ainsi été adressé, le 18 octobre, à Emmanuel Macron. Cette interpellation collective vise à alerter le chef de l'État sur la situation d'urgence des établissements et services non lucratifs qui accueillent et accompagnent des personnes vulnérables. En parallèle, un courrier, co-signé par le président de l'UNIOPSS et le/la président.e.s de chaque URIOPSS, a été envoyé aux président(e)s des conseils départementaux. Au-delà du rappel des difficultés du secteur, le réseau UNIOPSS-URIOPSS demande aux Départements de faire connaître leurs réponses concernant la mise en œuvre des mesures qui sont de leur ressort.

PRISES DE POSITIONS

Présidentielle 2022

L'UNIOPSS plaide pour un modèle social solidaire renouvelé !

A l'occasion des élections 2022, l'UNIOPSS a fait le choix d'interpeller les candidats à la Présidentielle à travers un projet global, dont la vocation est de servir de boussole pour le nouveau quinquennat. Ce plaidoyer est guidé par le vivre ensemble, l'attention aux plus précaires, en favorisant les conditions d'un juste équilibre entre l'économie, l'environnement et le social. « Dans un contexte de tensions et à la veille d'élections majeures pour l'avenir de notre pays, il était de notre responsabilité de prendre la parole et de proposer un modèle social, solidaire et renouvelé » : ces quelques mots de Patrick Dautreigne, président de l'UNIOPSS, résumant la démarche et la volonté de l'Union à travers ce plaidoyer. [Accédez au plaidoyer de l'UNIOPSS](#)

L'UNIOPSS met en débat ses priorités sur Solidarités TV

Solidarités TV, la chaîne du réseau UNIOPSS-URIOPSS, a fait son retour en 2022, dans le cadre d'un nouveau cycle intitulé « Les associations au cœur de la société ». Son but : mettre en dialogue les préoccupations des Français avec les priorités des acteurs de la solidarité.

La première émission, le 21 mars, a été centrée sur le projet social et solidaire proposé par l'UNIOPSS pour le prochain quinquennat, sur lequel les candidats à l'élection présidentielle ont été interpellés.

[Accédez aux replays de la web-émission](#)

Dématérialisation et accès aux droits

L'UNIOPSS signe un manifeste pour un service public plus humain

Dans un manifeste rendu public le 22 février, 300 organisations, dont l'UNIOPSS et le Collectif ALERTE, tirent la sonnette d'alarme quant à certains impacts négatifs de la dématérialisation des services publics sur l'accès aux droits. La dématérialisation des démarches administratives, si elle peut, en effet, simplifier celles-ci pour de nombreuses personnes, peut aussi être une source majeure d'entrave à l'accès aux droits pour d'autres : ces 300 organisations agissant en solidarité avec les personnes, françaises ou étrangères, en situation de précarité, dénoncent cette dérive, dans un "Manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administrés". Elles appellent les pouvoirs publics à remettre les principes d'égalité d'accès au service public, ainsi qu'à sa gratuité et à sa continuité, au cœur de l'organisation des administrations. Personne ne doit être laissé sur le bord de la route !

[Accédez au manifeste](#)

Paquet législatif Pouvoir d'achat

L'UNIOPSS plaide pour des mesures structurelles

À l'occasion de l'examen par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du projet de loi « sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat », l'UNIOPSS a publié, le 12 juillet, un communiqué de presse dans lequel elle livre son analyse et porte un certain nombre de propositions. Au-delà de mesures ponctuelles, certes utiles, qu'elle appelle les parlementaires à compléter, l'UNIOPSS souligne la nécessité d'enrichir le texte avec des réponses structurelles globales, comme l'augmentation des minima sociaux de 10 % ou l'ouverture du RSA aux jeunes de 18 ans.

Conseil national de la refondation

L'UNIOPSS co-signataire d'une tribune parue dans le JDD

Les associations de solidarité réunies au sein du collectif ALERTE, dont l'UNIOPSS, ont interpellé le Président de la République dans une tribune, parue dans l'édition numérique du Journal du dimanche du 11 décembre. Pour les associations, il est capital que la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités soient au cœur des concertations actuelles. « Nous appelons à un changement de méthode qui permette à nos organisations de travailler avec les personnes concernées dans une temporalité raisonnable, et revendiquons que toute politique publique soit évaluée en amont à l'aune de l'impact sur les 10% les plus modestes. » Il n'est en effet plus possible de faire l'impasse sur la pauvreté qui s'accroît inexorablement au fil des ans !

Pour une réforme du grand âge

L'UNIOPSS et 13 fédérations signent une tribune dans le JDD

Alors que depuis 15 ans, la réforme du grand âge est repoussée année après année par les pouvoirs publics, 14 fédérations associatives, dont l'UNIOPSS, plaident avec force pour une réforme du grand âge "dès les cent premiers jours du futur gouvernement". Dans une tribune, publiée dans le JDD du 10 avril, jour du premier tour de l'élection présidentielle, les signataires sonnent l'alerte : en effet, "dès 2025, les besoins d'accompagnement augmenteront de façon spectaculaire, de sorte que la préservation de l'autonomie des personnes âgées devient un impératif catégorique." Ainsi, "la réforme de l'accompagnement du grand âge ne peut plus être renvoyée à plus tard. Notre pays, nos grands-parents, nos parents, et nous demain ne pouvons plus attendre." Les fédérations associatives soulignent que "le défi est immense et suppose la mise en œuvre d'une réforme majeure, pour adapter l'ensemble de notre société au vieillissement."



34e Congrès de l'UNIOPSS

Tous mobilisés pour un projet solidaire ambitieux !

Le 34e Congrès de l'UNIOPSS, qui a rassemblé à Rennes plus de 1 000 participants les 13 et 14 mai 2022, a été pour les acteurs associatif de santé et de solidarité, un temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics sur les réformes à conduire, avec comme boussole, un projet solidaire renouvelé. L'occasion de réaffirmer le pouvoir d'agir et d'innover des associations à l'heure d'un nouveau quinquennat, quelques semaines avant les élections législatives. « Aujourd'hui, les associations construisent demain... Parlons-en ! » Tel était le thème de ce Congrès, organisé avec le concours de l'URIOPSS Bretagne. Un événement marqué tout d'abord par le plaisir de se retrouver pour le millier de participants présents, après trois reports successifs, liés à la pandémie de Covid-19. Une volonté aussi de mettre en lumière la capacité d'invention des associations, de débattre des défis du nouveau quinquennat et de peser sur les réformes à venir. [Accédez à la rétrospective en ligne](#)

Daniel Goldberg, nouveau président de l'UNIOPSS

Le Conseil d'administration de l'UNIOPSS du 21 septembre 2022 a été marqué par le renouvellement du Bureau et par l'élection de Daniel Goldberg à la présidence de l'UNIOPSS. Il succède à Patrick Dautreigne, qui assurait la présidence de l'Union depuis mai 2015. Ce dernier demeure une personnalité qualifiée au sein du Conseil d'administration de l'UNIOPSS et continuera, à ce titre, à être partie prenante de la stratégie et de l'avenir du mouvement. Élu à l'unanimité à la présidence de l'UNIOPSS, Daniel Goldberg poursuivra le combat pour que la défense des droits des plus vulnérables et la construction de politiques plus justes et plus solidaires soit le projet de la société française toute entière.

ACTUALITÉS TRANSVERSALES

Démocratie en santé

L'UNIOPSS invitée par la Conférence nationale de santé

A l'occasion des 20 ans de la loi Kouchner, la Conférence nationale de santé a été saisie par le ministre des Solidarités et de la Santé pour faire des propositions sur l'évolution de la démocratie en santé. C'est dans ce cadre que l'UNIOPSS a été conviée à participer, en visio, à une audition thématique sur la précarité, en présence de la déléguée interministérielle à la Prévention et à La lutte contre la pauvreté. Lors de son intervention l'UNIOPSS a notamment souligné que la démocratie en santé et l'expression des personnes nécessite une capacité d'écoute et un temps d'acculturation. Il est important, dans ce cadre, de laisser aux professionnels de santé l'opportunité d'écoute et de développer, dans leur parcours professionnel, les capacités nécessaires à l'expression de cette parole.

Travail social

L'UNIOPSS, présente lors de la remise du Livre vert à Olivier Véran

L'UNIOPSS était présente lors de la remise du Livre vert du travail social par Mathieu Klein et des membres de la commission permanente du Haut conseil du travail social (HCTS) au ministre des Solidarités et de la Santé et au secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles ainsi qu'à la directrice générale de la Cohésion sociale. Ce Livre vert, rédigé par les membres du HCTS, avait pour objectif de formuler une série de constats sur le contexte social et économique, les évolutions du travail social, la situation actuelle des formations sociales et les enjeux d'attractivité des métiers. Il s'agissait également de dégager des pistes de travail pour donner du sens à l'action des professionnels, tout en engageant un chantier dans le champ de la formation. L'UNIOPSS a souligné toute l'importance de reconnaître la place prépondérante des associations de solidarité et de les soutenir sur le moyen et le long terme, afin qu'elles puissent mettre en œuvre leur projet associatif, mieux accompagner les personnes et faire évoluer leur gouvernance pour donner un rôle central aux professionnels et aux personnes accompagnées.

Répit des aidants

L'UNIOPSS, partie prenante d'une réflexion lancée par la HAS

Le 4 mars, l'UNIOPSS a participé à la première réunion de cadrage des travaux d'élaboration d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) sur le thème « Répit des aidants ». Cette réunion, organisée par la Haute Autorité de Santé (HAS) et rassemblant les acteurs du secteur, avait pour objectif d'échanger sur les enjeux, l'état des pratiques sur le terrain et de partager les expériences sur le sujet. Sur la question du champ de la recommandation, l'UNIOPSS considère que se limiter aux ESSMS écarte des besoins et solutions de répit plus larges, tels que les besoins des personnes sans solution ou avec d'autres types d'accompagnement. Les aidants, dont les proches ne sont pas accompagnés par un ESSMS, peuvent ainsi avoir d'autant plus besoin de répit. La question du financement des solutions de répit, même si elle n'est pas de la compétence de la HAS, va forcément devenir assez centrale, avec celle de l'harmonisation des solutions de répit sur le territoire : cela pourrait passer par un état des lieux des expérimentations qui existent depuis plusieurs années. L'UNIOPSS a indiqué que considérer le répit uniquement sous le prisme de la séparation aidant/aidé n'est pas forcément une évidence. Pour beaucoup de personnes, aidants comme aidés, le répit consiste, en effet, à pouvoir disposer de temps "pour souffler", sortir du quotidien, mais avec leur proche habituel, pouvoir être ensemble pour la période de répit.

Transition écologique et précarité

L'UNIOPSS pilote un groupe de travail au sein du Labo de l'ESS

Le président de l'UNIOPSS s'est vu confier par le président du Labo de l'ESS, le pilotage d'un groupe de travail dont la mission est de réaliser une étude intitulée : "Transition écologique pour un monde juste, solidaire et durable". L'enjeu de l'étude est d'investir l'articulation des pré-occupations écologiques et sociales, en valorisant le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la conduite d'une transition respectueuse à la fois de l'humain et de la planète. Il s'agit de creuser les liens entre transition écologique et précarité (sans stigmatiser). A partir d'initiatives inspirantes du terrain, il s'agira de produire, synthétiser et partager des connaissances sur le rôle de l'ESS dans la mise en œuvre d'une transition écologique juste, solidaire et durable. L'objectif sera également d'identifier des pistes d'actions potentielles et de nourrir des recommandations en faveur d'une telle transition.

Haut Conseil du travail social

L'UNIOPSS participe à l'assemblée plénière du 14 juin

La première assemblée plénière de la nouvelle mandature de 5 ans du Haut Conseil du travail social (HCTS) s'est tenue le 14 juin. Lors des élections des représentants dans les différentes commissions, l'UNIOPSS a été élue à la commission permanente pour le collège des associations. Elle déplore que de nouveau, lors de cette mandature, aucun représentant de l'ADF ne se soit présenté, laissant ainsi inoccupée la seconde place de vice-présidence. Au vu du rôle des départements dans le champ du travail social, cette absence est regrettable. Cette assemblée plénière a aussi été l'occasion d'échanger collectivement sur les revalorisations salariales dans le secteur social et médico-social. L'UNIOPSS a rappelé le besoin que soient revalorisés les professionnels de manière cohérente, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas d'oubliés, ni parmi les salariés, ni parmi les structures. Elle a également demandé une mise en œuvre du financement de ces revalorisations qui n'occasionne aucun surcoût pour les associations. L'UNIOPSS a ainsi fortement alerté, encore une fois, sur le risque fort qui pèse en ce moment sur la capacité des associations, dans ce contexte, à ne pas pouvoir accompagner les personnes, par manque de professionnels, manque de places. Elle a souhaité, par cette intervention forte, que tous les membres du HCTS se rendent compte qu'il est en ce moment question de la pérennité des associations et de tous les accompagnements dont elles s'occupent, et que ce n'est pas un risque hypothétique à long terme !

Développement durable et RSE

L'UNIOPSS participe aux travaux de l'Anap

Dans la continuité des travaux engagés avec l'Anap avec Mon Observatoire du développement durable, l'UNIOPSS a participé aux travaux de l'Anap en vue de la création d'un outil en ligne destinée à aider les associations à mettre en œuvre une démarche RSE. Cette production 100 % numérique donne les clés d'une démarche RSE réussie dans une logique d'amélioration continue, étape par étape.

Revivez le cycle de web-émissions sur Solidarités TV !



Rassembler, partager, débattre, mettre en valeur toute la créativité et la diversité de l'action associative... Tels ont été les objectifs de Solidarités TV, la Web TV lancée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS. <https://www.youtube.com/channel/UCMuCoRkHa28-fR63bholOqQ>

Santé

Positionnement**"Les Français et la protection sociale" : L'UNIOPSS et le groupe VYV publient un baromètre**

À l'approche de l'élection présidentielle, l'UNIOPSS et le groupe VYV, ont souhaité en savoir plus sur la perception et les attentes des Français en matière de protection sociale. Dans cette optique, ils ont réalisé, avec Viavox, un baromètre dont les résultats sont riches d'enseignements. Aspirant à un renforcement de notre modèle solidaire, les Français appellent à mettre davantage le sujet de la protection sociale au cœur des débats de la campagne présidentielle.

Audition**Santé mentale : L'UNIOPSS rencontre le délégué ministériel**

L'UNIOPSS a été reçue au ministère de la Santé et de la Prévention, par le délégué ministériel à la Santé mentale et à la Psychiatrie. L'objectif était de faire le point sur le positionnement des pouvoirs publics concernant la place de la santé mentale dans les politiques publiques (et notamment la place des acteurs médico-sociaux, pour sortir d'une vision hospitalo-centrée de l'accompagnement en santé mentale). Il s'agissait aussi de demander un bilan sur les mesures annoncées dans le cadre des Assises de la Santé mentale et de la Psychiatrie, ainsi que sur les Projets territoriaux de Santé mentale. L'UNIOPSS a rappelé l'importance, pour les personnes concernées par des problématiques de santé mentale, d'être accompagnées selon une approche globale, pluriprofessionnelle et multisectorielle, dans laquelle les acteurs médico-sociaux occupent une place essentielle. Elle a également exprimé sa surprise quant à la place insuffisante qu'occupe la question de la santé mentale dans de nombreux CNR Santé.

Inégalités sociales et territoriales de santé - L'UNIOPSS s'exprime sur le bilan de la mesure 27 du Ségur

L'UNIOPSS a participé au webinaire sur le bilan de la mesure 27 du Ségur de la santé, organisé notamment par la Délégation interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté. L'objectif était de présenter un premier bilan, après un an et demi de mise en œuvre, de la mesure 27 du Ségur de la Santé. L'UNIOPSS, aux côtés des associations présentes, a insisté sur la nécessité de renforcer la participation des personnes concernées dans la mise en œuvre de la mesure 27, et ce dans toutes ses étapes. Elle a demandé que ces réflexions sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en santé soient poursuivies de façon pérenne et transversale. Les pouvoirs publics présents ont confirmé leur souhait de renforcer l'implication des personnes concernées, notamment à l'échelle territoriale, dans la mise en œuvre de la mesure 27.

Promotion de la santé - L'UNIOPSS conviée aux Assises nationales de la FNES

L'UNIOPSS a assisté aux Assises nationales de la FNES (Fédération nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé), organisées à la Maison des Sciences de l'Homme, autour de la thématique de l'engagement, de l'innovation et de l'expertise. Les trois tables rondes au programme ont notamment permis d'interroger la place de l'engagement des individus et des collectifs dans la construction de la santé publique, en particulier dans la définition de la santé comme un bien-être complet, qui ne se limite pas à l'absence de maladie. L'UNIOPSS défend, aux côtés de la FNES qui fait partie de ses adhérents, la place de la promotion de la santé dans les réflexions de santé et l'importance de renforcer sa prise en compte dans les politiques publiques de santé.

Médico-social

Audition**Société inclusive, accessibilité, attractivité... L'UNIOPSS rencontre la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées**

Une délégation de l'UNIOPSS, a rencontré la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, accompagnée du conseiller chargé notamment de la transformation de l'offre et de l'attractivité. Les échanges ont débuté autour de la question cruciale de l'attractivité des métiers. L'UNIOPSS a notamment souligné les conséquences de cette crise des métiers de l'humain sur l'accompagnement des personnes. Les problématiques d'orientation et de formation, d'apprentissage, de carrières et parcours professionnels, de management ou encore la question d'une convention collective unique, ont également été abordées. La ministre a exprimé son attachement à l'accessibilité universelle, indiquant notamment vouloir travailler à l'accessibilité de l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et à l'emploi des personnes handicapées. Elle souhaite également poursuivre les efforts sur la scolarisation. Le vaste sujet de la transformation de l'offre vers une société plus inclusive a été abordé, principalement autour des questions de l'offre territoriale, de sa diversité et de sa coordination, de l'accompagnement au changement pour les structures. Attentive aux préoccupations exprimées par l'UNIOPSS, la ministre a indiqué sa volonté de continuer les chantiers vers une société plus inclusive et accessible, que cela passe par une loi autonomie ou non.

Information**Réforme de l'évaluation des ESMS - Succès pour le webinaire organisé par le réseau UNIOPSS-URIOPSS**

Le 8 avril, s'est tenu un webinaire organisé par le réseau UNIOPSS-URIOPSS, sur le sujet de la réforme de l'évaluation des ESSMS, en présence de la Haute Autorité de Santé (HAS), représentée par Véronique Ghadi, directrice de la qualité de l'accompagnement social et médico-social et de Sandra Grimaldi, responsable du service évaluation des ESMS. Pendant deux heures trente, cet événement, qui a réuni près de 1200 participants, a été l'occasion de présenter les différents aspects de la réforme, d'échanger et de répondre aux inquiétudes exprimées. L'UNIOPSS, qui a suivi activement les travaux sur la réforme des évaluations depuis 2019, n'a pas manqué de refaire un historique des avancées et de ses diverses contributions tout au long de cette démarche. Elle regrette toutefois, à l'instar des participants du webinaire, que les pouvoirs publics ne prennent toujours pas en compte la question du financement des évaluations.

Document de rentrée sociale - Une publication de référence du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Document repère pour les associations du secteur des solidarités et de la santé, mais aussi pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, le Document de rentrée sociale s'appuie sur l'expertise et l'ancrage territorial du réseau UNIOPSS-URIOPSS.



Il propose une analyse précise des enjeux politiques, économiques et budgétaires, une vision prospective, ainsi qu'un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques dans les champs sanitaire, social et médico-social (autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, petite enfance, protection de l'enfance, familles...).

Handicap

Mobilisation

Réforme des ESAT - L'UNIOPSS et 10 organisations alertent sur les échéances

L'UNIOPSS et 10 organisations ont adressé, le 22 novembre, un courrier au ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et à la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. Objectif : interpeller le gouvernement sur l'urgence de la mise en œuvre du plan de transformation des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT). Cette réforme est en effet essentielle pour le renforcement des droits et du pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT, ainsi que pour l'accompagnement et la fluidification de leur parcours dans les établissements et vers l'emploi en milieu ordinaire. Elle est également indispensable, afin de soutenir les investissements en faveur d'une transformation de ces établissements.

Contribution

Evolution de l'offre médico-sociale - L'UNIOPSS participe au COPIL du volet polyhandicap

Le 25 janvier l'UNIOPSS a participé, au comité de pilotage du volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale, organisé par le DGCS. Cette stratégie touche à sa fin mais la poursuite des réflexions dédiées au polyhandicap a été annoncée par des groupes de travail thématiques à venir et l'engagement de conserver des temps de dialogue et d'échange. Lors de ce COPIL, l'accent a particulièrement été mis sur la présentation des ouvertures et le fonctionnement des Unités d'enseignement Polyhandicap. Huit fonctionnent actuellement sur le territoire national et dix ouvertures supplémentaires devraient être annoncées lors du Comité Interministériel du Handicap (CIH) prévu cette semaine, avec pour objectif d'aboutir à une unité d'enseignement polyhandicap dans chacune des académies. Sur ce sujet des UE polyhandicap, la question des moyens alloués et surtout celle du temps de scolarisation ont été soulevées par les associations. Au-delà, les associations, et notamment le Groupe Polyhandicap France, continuent de dénoncer la situation dramatique des personnes en situation de polyhandicap en raison du manque de places dans les établissements qui ne permet pas d'accompagner les personnes et les familles faisant le choix d'un suivi dans un équipement collectif.

Feuille de route "MDPH 2022" - L'UNIOPSS conviée au 3e comité de pilotage national

Le 27 janvier, l'UNIOPSS, a participé au troisième comité de pilotage national de la feuille de route "MDPH 2022", co-animé par la DGCS et la CNSA. Ce comité de pilotage réunit, à échéance trimestrielle, l'ensemble des acteurs pilotes de la mise en œuvre des mesures de la feuille de route « MDPH 2022 » : directions d'administrations centrales, représentants des MDPH et des départements, associations représentatives des personnes en situation de handicap. Il prépare les réunions semestrielles du comité stratégique. Cette troisième réunion avait pour objectif de rendre compte des avancées de la feuille de route de transformation des MDPH vers un service public amélioré et simplifié pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. L'UNIOPSS continue de suivre l'avancée des projets et restera attentive à ce que les objectifs fixés puissent se concrétiser.

Audition

PLFSS 2023 - L'UNIOPSS auditionnée au Sénat avec le Collectif Handicaps

Le 18 octobre, l'UNIOPSS a été auditionnée, avec le Collectif Handicaps, par le sénateur rapporteur Autonomie du PLFSS 2023 au Sénat. L'UNIOPSS a présenté son analyse du PLFSS.

Personnes âgées

Audition

CNR "Bien vieillir" - L'UNIOPSS conviée par le ministre au lancement de la démarche

Le 11 octobre, l'UNIOPSS était présente lors du lancement du Conseil national de la refondation dédié au "bien vieillir". Lors de la présentation de cette démarche qualifiée de "Fabrique du bien vieillir" pour souligner la visée opérationnelle de celle-ci. Lors de son intervention, le Ministre a indiqué : "Depuis 2018, 18 rapports et 372 propositions ont été produites sur le sujet. L'heure n'est plus aux constats mais à la mise en œuvre des solutions. Des propositions opérationnelles, le gouvernement en mettra sur la table." Le constat est donc largement partagé et les décisions sont toujours attendues, à la hauteur des besoins et du vieillissement de la population.

Positionnement

Recul de l'âge légal de départ à la retraite - Un risque fort de précarisation des personnes âgées

Dans un communiqué de presse, publié le 5 décembre, l'UNIOPSS a rappelé les conséquences de recul du départ à la retraite sur les personnes âgées les plus modestes. L'UNIOPSS demande que la situation des salariés seniors aujourd'hui privés d'emploi et les moyens concrets d'y remédier soient examinés en amont de toute réforme des conditions pour bénéficier des pensions de retraite, en particulier pour des personnes qui ont cotisé toute leur vie de travail. C'est cela aussi préparer le « Bien vieillir » pour toutes et tous.

Accueil des personnes âgées en EHPAD - L'UNIOPSS publie une tribune sur le site de Mediapart

Dans une tribune parue sur le site de Mediapart le 15 février 2022, le Président de l'UNIOPSS, revient sur la révélation des scandales concernant certaines groupes privés spécialisés dans l'hébergement des personnes âgées. Cette révélation "heurte à juste titre l'opinion publique quant au traitement réservé à nos aînés dans certains établissements. Elle heurte également les professionnels engagés dans le soin et l'accompagnement des personnes âgées, pour la majorité d'entre elles dépendantes, ainsi que les structures publiques et privées qui déploient des efforts considérables pour maintenir une qualité de prise en charge dans un contexte dégradé connu de tous, et accentué par la pandémie." Soulignant le fait que "80 % des EHPAD n'ont pas d'actionnaires à rémunérer", le président de l'UNIOPSS interroge les responsabilités de ces dérives et appelle à faire du grand âge la grande cause nationale du prochain quinquennat.

Personnes âgées : brisons les idées reçues ! - Zoom sur la Semaine Bleue, coordonnée par l'UNIOPSS

« Changeons notre regard sur les aînés... Bisons les idées reçues »... Tel est le thème de la Semaine Bleue 2022, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, qui s'est déroulée du 3 au 9 octobre partout en France. Coordonnée par l'UNIOPSS depuis plus de 70 ans, cette manifestation met en avant le rôle des personnes âgées dans la société, ainsi que les solidarités intergénérationnelles, à travers un ensemble d'initiatives. Conférences, expositions, spectacles, ateliers santé, ludiques ou créatifs, portes ouvertes dans les établissements, rencontres entre les générations, « marches bleues »... plus de 8 000 actions pour et avec les aînés se déploient durant toute cette semaine, sur l'ensemble du territoire. Un concours national prime les initiatives remarquables et novatrices de l'année.



Insertion - Exclusion

Plaidoyer

Le Collectif ALERTE plaide pour un quinquennat social

A l'occasion de l'élection présidentielle, les associations de solidarité réunies au sein du Collectif ALERTE (animé par l'UNIOPSS), ont souhaité faire de l'éradication durable de la précarité un sujet incontournable de la campagne, afin d'aboutir à un réel quinquennat social. Au travers de propositions phares et d'un plaidoyer détaillé, le Collectif ALERTE dévoilait ses solutions et priorités pour lutter efficacement contre la pauvreté durant les cinq années à venir.

ALERTE plaide pour l'instauration d'un Revenu Minimum Garanti

"Pouvoir vivre dans la dignité, c'est un droit !" Tel est le titre du communiqué diffusé par le Collectif ALERTE, animé par l'UNIOPSS, le 25 mars. A l'heure où le droit à bénéficier d'un RSA est remis en cause par plusieurs candidats à l'élection présidentielle, les associations de solidarité réunies au sein d'ALERTE réaffirment qu'il est au contraire urgent de lutter plus efficacement contre la pauvreté. Dans ce cadre, est indispensable de prévoir une augmentation de 30 % du montant du RSA, dès le début du quinquennat, ainsi qu'une ouverture de ce minima social aux personnes qui en ont besoin, dès 18 ans. Il est également primordial que ce RSA soit lié à un vrai accompagnement.

Le Collectif ALERTE plaide pour un "bouclier social"

Lors d'une conférence de presse, le 13 septembre, le Collectif ALERTE a appelé le gouvernement à remettre la question de la pauvreté et des inégalités en haut de l'agenda politique. Après 4 années de stratégie pauvreté et au début d'un nouveau quinquennat, les personnes en situation de précarité et d'exclusion ne sont, en effet, plus affichées comme une priorité des politiques publiques. Pourtant, la hausse des prix touche durement les plus modestes. "Nous demandons à ce qu'un bouclier social soit appliqué pour soutenir les plus modestes, qui sont les plus durablement impactés par cette hausse des prix, touchant les produits de première nécessité !" a déclaré Noam Leandri, président du Collectif ALERTE.

Audition

L'UNIOPSS et ALERTE conviés à une rencontre au Ministère

Le ministre des solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées, a convié, le 19 septembre, les acteurs associatifs de la solidarité, à une rencontre. L'objectif était d'échanger sur les perspectives à donner en matière de lutte contre la pauvreté, sur les priorités identifiées par les associations, ainsi que sur les préoccupations des publics accompagnés par celles-ci. Les acteurs associatifs ont rappelé la nécessité, pour le gouvernement, d'exprimer clairement son ambition en matière de lutte contre la pauvreté.

Situation des ESMS et stratégie pauvreté - L'UNIOPSS reçue au ministère des Solidarités

L'UNIOPSS a rencontré, le 28 juin, le directeur de cabinet du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Plusieurs sujets prioritaires ont été abordés lors de cette rencontre, notamment l'attractivité des métiers et les risques de discontinuité dans la prise en charge des personnes vulnérables pendant la période estivale. Dans ce cadre, l'UNIOPSS a souligné la nécessité de mettre en place la conférence des métiers. A également été évoquée, la situation financière des établissements et services, avec des taux d'évolution des dépenses proches de zéro voire négatifs, alors que l'inflation entraîne une hausse des dépenses. Les représentants de l'UNIOPSS ont aussi insisté sur l'importance de donner de la continuité à la Stratégie de lutte contre la pauvreté et sur la nécessité d'une phase 2, alors que la crise sanitaire, puis économique, augmente l'intensité de la pauvreté.

Concertation

Pacte des solidarités - L'UNIOPSS participe à une réunion organisée par la Première Ministre

Dans la suite de la Stratégie Pauvreté 2018-2022, le 3 novembre, Elisabeth Borne, accompagnée de huit ministres, a convié à Matignon une dizaine d'associations et de fédérations engagées dans ce combat, dont l'UNIOPSS et le Collectif ALERTE. Cette réunion fut consacrée à la présentation des orientations du futur "Pacte des solidarités", qui portera, durant les 5 ans à venir, la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion du gouvernement, autour de quatre axes : lutter contre les inégalités, accompagner vers l'emploi, lutter contre la grande exclusion et porter une transition écologique solidaire. Plusieurs points ont été soulevés lors de cette discussion préparatoire à ce Pacte. L'UNIOPSS est notamment intervenue pour défendre le statut des associations, qui mettent en œuvre les politiques de lutte contre l'exclusion. Ces dernières sont en difficultés sur le plan financier et sont confrontées à une pénurie des métiers. Ces acteurs associatifs, qui agissent concrètement sur le terrain doivent être parties prenantes des décisions, de leur co-construction comme de leurs modalités d'évaluation.

Positionnement

Bilan de la stratégie pauvreté - L'UNIOPSS livre son analyse et ses priorités

L'UNIOPSS a échangé en visio avec la déléguée interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté. L'objectif était de faire un bilan des 4 années de mise en œuvre de la Stratégie pauvreté et d'évoquer les possibles pistes pour un volet 2 de cette Stratégie, ainsi que les bonnes pratiques à conserver. L'UNIOPSS a rappelé la nécessité de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité et d'y accorder le poids politique qu'elle méritait, en donnant plus de force à la Délégation pauvreté et aux commissaires en région mais aussi en sortant des silos qui peuvent exister aujourd'hui. L'UNIOPSS s'est fait le porte-parole des remontées régionales concernant le rôle des commissaires à la lutte contre la pauvreté. Certes, leur poids politique et local diffère selon les paysages territoriaux mais cet acteur représente un nouvel interlocuteur pour les acteurs associatifs. Celui-ci permet également de créer du lien avec les acteurs au local, ce qui est assez facilitant et enrichissant. L'UNIOPSS a, par ailleurs, rappelé les inquiétudes liées à la multiplication des appels à projets dans le secteur de la lutte contre l'exclusion. Chaque nouveau financement, certes bienvenu, ne doit pas remplacer des financements pérennes prévus dans le secteur. Qui plus est, les cahiers des charges des appels à projets sont souvent très contraignants, avec des calendriers stricts, empêchant certaines structures ayant des ressources limitées de répondre. La non-assurance de la pérennisation des financements des dispositifs au-delà de la durée de l'appel à projets est également problématique. L'UNIOPSS a aussi évoqué la nécessité de ne pas oublier certains publics dans le cadre de la Stratégie, notamment les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Elle restera également en vigilance sur les prochaines annonces qui pourraient être faites concernant le Revenu Universel d'Activités (RUA) et a réitéré la demande portée par les associations depuis cet automne, de recevoir le rapport produit par Fabrice Lenglard, sachant qu'elles n'ont plus été consultées sur le sujet depuis la fin de la concertation officielle, lors du premier confinement.

Un nouveau président pour le Collectif ALERTE !

Le Collectif ALERTE, animé par l'UNIOPSS, qui rassemble les grandes associations françaises de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, a un nouveau président : Noam Leandri. Ce dernier succède à Christophe Devys qui présidait le Collectif depuis janvier 2019.

Enfance - Famille - Jeunesse

Mobilisation

Accueil du jeune enfant - L'UNIOPSS fait entendre sa voix

Le 15 novembre, l'UNIOPSS était présente au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Participant à la séance consacrée à l'accueil du jeune enfant, l'UNIOPSS a notamment défendu la création de 200 000 places d'ici 2027 comme étant à la fois un objectif ambitieux, vu les difficultés de recrutement, mais non suffisant. Cela ne permettrait pas, en effet, de couvrir l'ensemble des besoins. De même, il faut pouvoir prendre en compte tous les souhaits des parents, notamment dans les différents modes de garde.

Positionnement

Quelles priorités pour la jeunesse ? - Une émission Solidarités TV

Une nouvelle web-émission de Solidarités TV, la chaîne du réseau UNIOPSS-URIOPSS a été consacrée, le 12 décembre, à la jeunesse. Cette émission a été proposée par l'UNIOPSS avec le soutien du Crédit Coopératif et d'Harmonie Mutuelle ESS. Fortement impactée par la crise sanitaire qui a généré de nombreux traumatismes, la jeunesse est en effet marquée par de profondes inégalités. Une jeunesse en quête d'inclusion qui souhaite aussi que sa parole soit davantage entendue. Chercheurs, acteurs publics, associations de terrain et jeune accompagnés étaient présents en direct sur le plateau de Solidarités TV pour échanger et apporter des pistes pour l'avenir.

Protection de l'enfance - L'alerte de l'UNIOPSS après l'émission "Zone interdite"

Diffusé le 16 octobre dans l'émission Zone Interdite, le reportage « Familles d'accueil, hôtels sociaux : le nouveau scandale des enfants placés » dénonce de graves dysfonctionnements concernant la protection et la sécurité d'enfants et de jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. Dans un communiqué de presse publié le 17 octobre, l'UNIOPSS et la CNAPE condamnent avec la plus grande force ces pratiques maltraitantes et plus largement toute forme de violence faite aux enfants. Elles regrettent tout de même le parti pris de ce reportage, visant uniquement à dénigrer l'image et les métiers de la protection de l'enfance. « À quand un reportage sur la protection concrète, assurée toute l'année, pour des centaines de milliers d'enfants et de jeunes victimes de violences intrafamiliales, de mineurs isolés ou en voie d'exclusion ? », rappellent-elles. « Depuis plusieurs années, nos organisations multiplient les alertes. Elles n'ont fait l'objet que de réponses incomplètes, ou s'inscrivant dans une temporalité trop longue pour permettre de répondre urgemment à des dysfonctionnements pourtant bien connus », soulignent les auteures du communiqué. Les deux organisations rappellent que la protection de l'enfance fait face à une pénurie de professionnels et les recrutements de personnes sans qualification s'avèrent nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de protection. Aujourd'hui, des établissements et services ne sont plus en capacité d'accueillir des enfants et sont contraints de fermer. Cette crise est le fruit d'une déconsidération de longue date des professionnels, qui subissent également de plein fouet les carences d'autres secteurs et en particulier de la pédopsychiatrie. « Nous demandons des mesures d'ampleur pour les revaloriser. Sans action immédiate la situation ne fera que s'aggraver... »

Enfermement administratif des enfants - L'UNIOPSS co-signe une tribune dans Le Monde

Dans une tribune, publiée par Le Monde le 13 juillet, un collectif d'associations de défense des droits humains, dont l'UNIOPSS, s'indigne du recours abusif par la France à l'enfermement administratif des enfants, en violation des conventions internationales. "Nous appelons le gouvernement et les députés nouvellement élus à interdire définitivement l'enfermement administratif des enfants et à élaborer des solutions conformes aux droits de l'enfant. C'est la recommandation clairement énoncée par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies."

Accueil du jeune enfant et réforme NORMA - L'UNIOPSS réclame plus de temps

Dans un communiqué de presse publié le 4 juillet, l'UNIOPSS réclame plus de temps pour la mise en œuvre de la réforme NORMA. Cette réforme d'ampleur, qui doit être effective en septembre 2022, vise à une simplification des normes dans les établissements d'accueil du jeune enfant. Or, malgré la mobilisation du ministère et des services concernés, la publication de plusieurs décrets et arrêtés tarde. Ces textes, qui portent notamment sur les taux d'encadrement et l'analyse de la pratique, ont pourtant vocation à déterminer de manière significative les projets d'établissement et règlements de fonctionnement. Outre ce retard, la mise en œuvre de la réforme s'inscrit dans un contexte de tensions et de lassitude au sein des équipes. Sans remettre en cause son bien-fondé, l'UNIOPSS appelle donc à un délai supplémentaire pour la mise en œuvre de la réforme NORMA.

Audition

Politiques de l'enfance - L'UNIOPSS rencontre la secrétaire d'Etat

Le 13 juin, l'UNIOPSS a été conviée à un temps d'échange par la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance. Cette dernière souhaitait en effet présenter à l'UNIOPSS sa feuille de route et ses priorités. L'UNIOPSS s'est félicitée de la nomination d'une secrétaire d'État auprès de la Première ministre, signe positif pour une mobilisation collective forte en faveur de l'enfance. Elle a insisté sur l'importance de conduire une politique globale dans ce domaine, et de ne pas traiter uniquement les dossiers de manière fragmentée. L'UNIOPSS a également abordé la question de la gouvernance de la protection de l'enfance. L'UNIOPSS a aussi pointé la différence existant entre le contrôle et l'évaluation, estimant qu'il ne serait pas souhaitable d'alourdir les processus et d'ajouter de nouvelles strates de décisions. L'UNIOPSS partage les préoccupations en matière d'homogénéité et d'équité des réponses apportées aux enfants et aux familles dans les territoires mais a rappelé qu'au-delà des référentiels et trames, l'un des enjeux réside dans la formation et l'accompagnement des professionnels. Enfin, la question de la crise des professions du social été abordée. La secrétaire d'État va se mobiliser plus particulièrement sur la filière Enfance, l'ensemble des métiers étant concernés : travailleurs sociaux, enseignants, cadres, juges des enfants... L'UNIOPSS a rappelé qu'une redynamisation de la filière Enfance ne peut être conçue sans des réflexions de fond sur le travail éducatif et ses mutations, ainsi que sur la qualité des accompagnements et des accueils en protection de l'enfance.

Contribution

Protection de l'enfance et Défenseur des droits - L'UNIOPSS participe au Comité d'entente

Le 13 octobre, l'UNIOPSS a participé au Comité d'entente Protection de l'Enfance du Défenseur des droits qui s'est tenu dans les locaux du Défenseur des droits. Cette rencontre réunissait plusieurs associations intervenant dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance. L'objectif était de partager les sujets d'actualité et les inquiétudes concernant l'accompagnement des enfants protégés, ainsi que le respect de leurs droits. L'UNIOPSS a évoqué l'ensemble des difficultés liées à la pénurie de professionnels dans le secteur de la protection de l'enfance. Elle a partagé les résultats alarmants de l'enquête conduite par le réseau UNIOPSS-URIOPSS au cours de l'été. L'UNIOPSS a également fait part de ses inquiétudes concernant l'application de la loi du 7 février 2022 et ses potentiels effets contre-productifs liés à la non compensation financière par l'État des dépenses supplémentaires induites pour les départements.

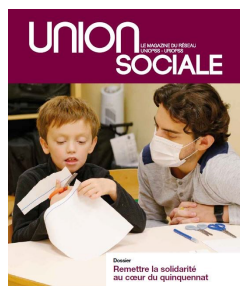
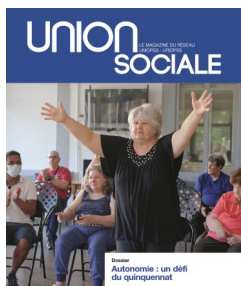
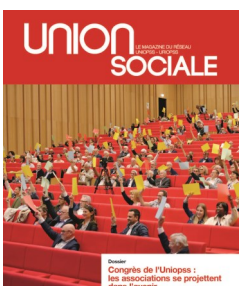
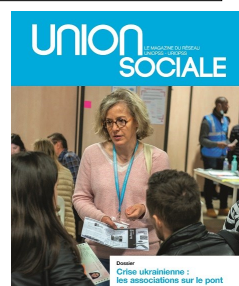
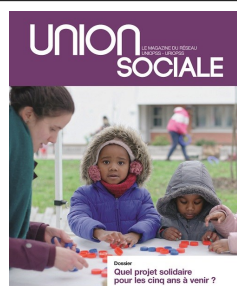
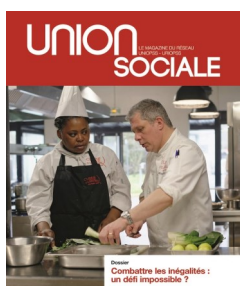
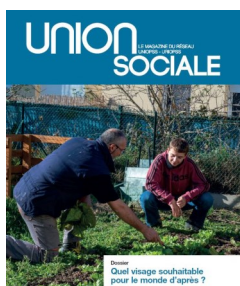
L'actualité de l'UNIOPSS est à retrouver tout au long de l'année dans la revue UNION SOCIALE

Janvier : **Quel visage souhaitable pour le monde d'après ?**
 Février : **Attractivité des métiers : comment sortir de l'impasse ?**
 Mars : **Combattre les inégalités : un défi impossible ?**
 Avril : **Quel projet solidaire pour les cinq ans à venir ?**
 Mai : **Crise ukrainienne : les associations sur le pont**
 Juin - Juillet : **Congrès de l'UNIOPSS : les associations se projettent dans l'avenir...**
 Août - Septembre : **Autonomie : un défi du quinquennat**
 Octobre : **Remettre la solidarité au cœur du quinquennat**
 Novembre : **Repenser notre système de santé**
 Décembre : **Objectif développement durable !**

Abonnez-vous : www.UNIOPSS.asso.fr/expertises-analyses-publications

Union Sociale, le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Union Sociale est le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS. Il informe sur les actions de plaidoyer de l'UNIOPSS, apporte des analyses de fonds sur l'actualité du secteur et présente, sur les enjeux et thèmes du moment, les positions du réseau. Toujours plus proche des préoccupations des secteurs sanitaire, social et médico-social, Union Sociale vous propose : une analyse approfondie de l'actualité, un large éventail d'innovations sociales et de nombreux reportages de terrain au cœur de la réalité associative.



Retrouvez **l'UNIOPSS en actions** une lettre d'information envoyée toutes les deux semaines, qui présente les actions et les prises de position de l'UNIOPSS. Ce support électronique a pour vocation de vous informer régulièrement des démarches, prises de position et initiatives de l'UNIOPSS au service de ses adhérents. Des actions qui témoignent de manière concrète du rôle de l'UNIOPSS pour unir, défendre et valoriser les acteurs non lucratifs de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.



Depuis plus de 10 ans, le document « Les démarches de l'UNIOPSS » est réalisé par l'URIOPSS Bretagne à l'occasion de son Assemblée Générale.

Il rassemble les actualités de l'UNIOPSS, rendez-vous, communiqués de presse, articles publiés dans la revue UNION SOCIALE ou sur la plateforme électronique du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

www.uniopss.asso.fr ou www.uriopss-bretagne.fr



Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux à but non lucratifs

203 G Avenue du Général Patton -
 CS 80626 - 35706 Rennes Cedex 7
 Tél. 02 99 87 51 52

uriopss@uriopss-bretagne.fr
[@URIOPSSBretagne](https://www.uriopss-bretagne.fr)